

Birmanie : la loi de la junte¹

L'ordre règne en Birmanie. Pourtant, les manifestations populaires ont sorti le pays de l'oubli où il est claustré depuis quarante-cinq ans. Malgré une révolte matée dans le sang en 1988. Malgré la mise en résidence surveillée d'un Prix Nobel de la Paix.

Il y a quelque chose de pathétique et d'ubuesque dans le comportement de la junte militaire qui tient la Birmanie sous sa botte. Voilà une bande de vieillards qui, de ce que l'on en sait, additionnent les maladies, glissant lentement vers la mort. Mais qui, les ongles plantés dans la chair du peuple, s'accrochent au pouvoir, au prix de la misère, de la tyrannie et du sang. Et cette situation dure depuis des décennies, malgré l'insoumission de quelques opposants et des mouvements de révolte sauvagement réprimés. Comme le dernier en date.

Le 15 août, le régime militaire dirigé d'une main d'acier par le « généralissime » Than Shwee augmentait brutalement le prix des carburants. Il s'ensuivit un doublement des tarifs des transports en commun dans un pays où une bonne partie de la population croupit dans la misère. Rapidement, des défilés pacifiques protestaient contre la vie chère dans les rues de Rangoon, l'ancienne capitale, la première ville birmane. A la fin du mois, des centaines de bonzes manifestaient dans l'ouest du pays.

Dans une ambiance surréaliste, un nouveau projet de Constitution était toutefois rendu public le 3 septembre. Ce texte vise à cadenasser plus encore les institutions au profit des militaires au pouvoir depuis 1962. Il est question que les deux Chambres parlementaires soient composées pour un quart de soldats et, pour le président, de concevoir ses attributions en vertu d'une « *vision militaire* ». Il s'agit ainsi d'établir ce que le pouvoir appelle une « *démocratie disciplinée* »... Mais « l'événement » était largement éclipsé par des manifestations devenues quotidiennes dans plusieurs villes. Le 23 septembre, 10 000 bonzes se rassemblaient à Rangoon. Le lendemain, 100 000 personnes y défilaient. La junte menaçait, imposait un couvre-feu. La répression a fait un nombre indéterminé de victimes (les sources officielles ont parlé de treize morts, l'opposition de deux cents et de 6000 arrestations).

Depuis 45 ans

La Birmanie – le « Myanmar », selon l'appellation imposée par le régime – est dirigée par des cliques de militaires depuis 45 ans. Le mouvement de protestation de cet automne n'est pas sans rappeler le soulèvement populaire d'août 1988 qui, exigeant l'avènement de la démocratie, avait été écrasé dans le sang : 3000 morts au moins. Mais si, déjà, des bonzes avaient participé au mouvement de l'époque, les revendications étaient, à l'époque, clairement politiques. Aujourd'hui, ce sont des questions sociales qui semblent avoir entraîné le mouvement de protestation. C'est que l'opposition politique a été emprisonnée, exilée, décapitée, que la junte fait la loi – les tribunaux civils ont été suspendus – et musèle les médias, que toute forme de dissidence est interdite.

Des observateurs sur place ont parlé de la « *pathétique faiblesse sans boussole, ni programme* » des forces contestataires, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), fondée par le prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, depuis des années en résidence surveillée, et « *Génération 88* » qui se sont jointes aux manifestations sans les avoir vu venir. « *Sans plan C, ni B, ni même A, sans troupes, ni stratégie, enfermée dans une camisole de force, l'opposition légale ne constitue ni une alternative ni même une menace sérieuse* » affirmait ainsi un reportage du Monde². Qui rappelait qu'en 1988, le mouvement

¹ Analyse parue dans le N° 338 du *Journal du mardi*, 6 novembre 2007.

² « Rangoon sous la botte des généraux », *Le Monde*, le 1^{er} octobre 2007.

était plus massif et pas seulement dans les grandes villes, que cette fois-ci, on a pu compter sur les doigts d'une main les artistes et les intellectuels qui ont rejoint les manifestants.

Nervosité du pouvoir

Le pouvoir militaire est-il dès lors imperméable à toute contestation ? A toute pression internationale ? Certes, les mesures prises contre le régime militaire birman par la communauté internationale, dont les États-Unis, la Chine, la Malaisie et les pays de l'Union européenne, n'ont eu à ce jour que peu d'effet, si ce n'est de mettre au chômage des dizaines de milliers de personnes, notent de nombreux observateurs. Beaucoup des jeunes filles qui travaillaient dans le secteur textile, le plus touché, sont allées grossir les rangs des prostituées de la capitale. Les sanctions auraient donc contribué pour l'heure à un appauvrissement de la population sans avoir ouvert la voie à une démocratisation du pays. Il est vrai que de nombreux États semblent avant tout soucieux de continuer à promouvoir les échanges économiques avec la Birmanie et à tirer profit des investissements dans l'extraction des ressources naturelles du pays.

De nombreuses voix se sont élevées contre les sociétés multinationales qui, comme Total, investissent dans le pays et invitent les voyageurs à ne plus faire tourner l'industrie du tourisme. L'entrée de devises étrangères aiderait le gouvernement actuel et contribuerait à la généralisation du travail forcé (voir notre article « Les sinistres aventures de Total »). Sous pression, le pouvoir a donné des signes de nervosité. Le 27 septembre, la télévision japonaise a montré les images d'un soldat tirant à bout portant sur le journaliste Kenji Nagai. Un meurtre délibéré, selon la chaîne Fuji TV. Et un acte destiné à décourager les journalistes tentés de témoigner de la répression. Le pouvoir a ensuite bloqué l'accès à Internet durant plusieurs jours, refusé d'accorder des visas aux médias étrangers, cherché ainsi à verrouiller l'information. La junte a hésité à déclencher cette fois un véritable bain de sang. Certains observateurs ont évoqué des divergences au sein de l'appareil d'État, des tensions et des divisions dans le Conseil du haut clergé bouddhiste que le régime contrôlait jusqu'ici et au sein même de l'armée, entre le numéro un de la junte, Than Shwe, et le numéro deux, Maung Aye. Des actes d'insubordination dans l'armée se seraient produits à Rangoon et des dissensions ont été signalées entre des généraux sur la façon de gérer la crise à Mandalay, le principal centre religieux du pays. Pour la première fois, un parti de l'ethnie minoritaire des Karens a apporté son soutien à la contestation et a appelé tous les autres mouvements ethniques à s'unir contre le pouvoir. L'Union nationale Karen (KNU), principal groupe de la guérilla, qui n'a pas conclu de cessez-le-feu avec la junte, contrairement à 17 autres mouvements ethniques, a condamné la répression.

Crise humanitaire

Mais la répression s'est faite, à coups de charges violentes, de tabassages en règle et d'arrestations massives. Plusieurs monastères considérés comme des foyers d'activisme pro-démocratique ont été attaqués. Les leaders et militants politiques de l'opposition ont également été visés. Myint Thein, le porte-parole de la Ligue nationale pour la démocratie (LND) a été arrêté. L'« ordre » a été temporairement rétabli dans un pays exsangue où les importants revenus liés aux gisements de gaz, de pétrole, de jade ou de pierres précieuses ne profitent guère à la plupart des 52 millions de Birmans. En juin dernier, un responsable du programme de développement des Nations unies en Birmanie parlait de « *véritable crise humanitaire* » malgré une croissance à deux chiffres depuis 1999, due largement aux exportations de gaz naturel. Il est vrai que la Défense engloutirait de 35 à 50% des dépenses budgétaires, entretient 400 000 hommes, achète des armes en Chine, en Russie, en Inde... alors que la santé n'a droit qu'à 0,5% du budget. Sinistrée par la fermeture du marché américain, l'industrie textile

s'est effondrée. Mais les généraux se sont offert une capitale-bunker baptisée Nay Pyi Daw – la « demeure des rois » ! – au nord de Rangoon.

« Un couvercle sur le chaudron »

Malgré la répression, l'opposition en exil, qui redoutait le bain de sang, s'est remise à espérer.. « *Même s'ils mettent temporairement un couvercle sur le chaudron, même s'il y a moins de manifestations et de manifestants, la révolte va durer* », a affirmé Win Min, un universitaire birman, réfugié en Thaïlande. Un avis partagé par des sources diplomatiques : « *La poussière est loin d'être retombée.* » Si les manifestations ont baissé d'intensité, « *la plupart* » des Birmans « *ne pensent pas du tout que c'est fini* ». Sur le plan diplomatique, l'étau pourrait se resserrer sur la junte, sous le coup de sanctions européennes depuis 1996 et américaines depuis 1997 ? L'Association de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est dite indignée et a demandé l'arrêt des violences. En janvier 2007 encore, elle refusait de condamner le régime tout en disant son intention de traiter elle-même le dossier. Et au même moment, une résolution déposée au Conseil de sécurité de l'ONU, appelant à des réformes démocratiques et exigeant la libération des prisonniers politiques, était l'objet d'un veto de la Russie et de la Chine, au motif que la Birmanie n'était « *pas une menace pour la paix internationale.* » Depuis lors, le ton, au moins, a changé. La Chine voisine, partenaire économique de longue date, qui a soutenu les généraux lors de la répression de 1988, a prudemment appelé le régime birman à « *ne pas réagir de façon excessive.* » C'est que, selon l'idée qu'elle se fait de ses intérêts stratégiques, la grande puissance asiatique a besoin avant tout de stabilité dans le sud-est du continent. Selon les observateurs de la région, c'est plus l'inquiétude des voisins de la Birmanie que de nouvelles sanctions économiques européennes ou américaines, qui pourrait influencer la situation dans le pays. Mais la Chine, l'Inde ou la Thaïlande, bien plus qu'un changement profond, veulent surtout un régime qui garantisse leurs intérêts économiques et stratégiques. C'est dans ce climat incertain que l'envoyé spécial de l'ONU, Ibrahim Gambari, s'est rendu en Birmanie, un peu plus de quatre ans après l'un de ses prédécesseurs, Razali Ismail. Celui-ci, déjà en juin 2003, avait rencontré Mme Suu Kyi et les dirigeants de la junte militaire. A son départ de Rangoon, il avait confirmé l'incapacité de l'ONU à exercer la moindre influence sur la dictature. Les choses vont-elles changer. Le 11 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a « *déploré* » la répression en Birmanie et appelé le régime birman à la libération des prisonniers politiques, et à montrer « *que l'avenir de la Birmanie est entre les mains de son peuple* », le tout dans une déclaration non contraignante et édulcorée sous la pression de la Russie et de la Chine. Pas de quoi faire trembler les généraux. Même si ceux-ci parlent d'un dialogue avec l'opposition, la chape de plomb est pour l'heure retombée sur la Birmanie.

Six décennies de dictature

Avec un PIB d'un peu moins de 500 dollars par habitant, ce pays où les Birmans, ethnie dominante, coexistent avec six autres « nationalités », est l'un des plus pauvres de l'Asie du sud-est. Entre 1948, date de l'accession à l'indépendance après cent ans de domination britannique jusqu'en 1962, la Birmanie n'était guère sous les feux des projecteurs de l'actualité, et ce malgré l'existence d'une guérilla de type maoïste et des révoltes des ethnies Karens et Shans.

Tout bascule cependant lors du coup d'État militaire de 1962 du général Ne Win qui met fin au multipartisme, à la liberté de la presse et d'expression, et instaure un régime autoritaire dit socialiste dirigé par un parti unique, le Parti du programme socialiste birman. « La voie birmane vers le socialisme », d'inspiration marxiste-bouddhiste, fondée sur l'autosuffisance et basée sur un système généralisé de coopératives, plonge le pays dans une situation catastrophique : la liquidation des magasins de détail, que le régime a nationalisé, met dans la rue des centaines de milliers de petits commerçants, dont des Indiens et des Chinois qui sont expulsés du pays, l'économie et le niveau de vie se dégradent rapidement. Au même moment, le régime militaire ne parvient toujours pas à venir à bout de la guérilla maoïste et de la rébellion des ethnies Karens et Shans.

Pratiquement coupé de l'extérieur, le régime birman, miné par la corruption, sans réel soutien populaire, ne survit que par la répression tandis que la pauvreté et la misère s'accroissent dans des proportions insupportables. En outre, le trafic de drogues se généralise et devient, à côté du pétrole exploité par BP et Total, l'une des sources principales de revenu.

En mars 1988, la révolte des étudiants, qui réclament des élections libres et la fin de la dictature, donne le signal à des manifestations populaires. La répression fait autour de 10 000 morts. Le congrès extraordinaire du parti unique accepte la démission du Général Ne Win et prononce son autodissolution. Le 18 septembre 1988, les militaires prennent le pouvoir, instituent le Comité d'État pour la restauration de la loi et de l'ordre, imposent l'état de siège et promettent des élections pluralistes. Et en 1989, ils rebaptisent le pays du nom d'Union de Myanmar (le pays merveilleux), abandonnent la « voie socialiste » et prônent le tout libéral, sans grands résultats.

Les élections législatives de mai 1990 donnant la victoire écrasante à la Ligue nationale pour la démocratie de Mme Aung San Suu Kyi, de retour d'exil, au détriment du nouveau parti créé par les militaires, le parti de l'Unité nationale, sont invalidées. Les militaires reprennent les rênes, mettent Aung San Suu Kyi en résidence surveillée et répriment à tout-va toute contestation.

Les sinistres aventures de Total...

« Les entreprises qui contribuent au financement de l'armée ne doivent pas arguer que la répression menée par le gouvernement n'est pas leur problème », écrivait début octobre, Arvind Ganesan, directeur du programme Entreprises et Droits de l'homme de l'organisation de défense des droits humains *Human Rights Watch*. Celle-ci estimait que les entreprises étrangères présentes en Birmanie ont la responsabilité de faire pression sur la junte et qu'elles devraient envisager de stopper leurs activités si rien ne bouge en matière de respect des droits de l'homme : « Rester silencieux tandis que des moines et d'autres manifestants pacifiques sont assassinés ou jetés en prison ne constitue pas le témoignage d'un engagement constructif. »

La Confédération syndicale internationale a dressé la liste de 11 multinationales accusées de « soutenir le régime brutal » birman. Parmi elles, Caterpillar, Daewoo et Hyundai (Corée du sud), Siemens, Swift (Belgique), des sociétés chinoises. Ou Total. En octobre 1999, un rapport rédigé par des parlementaires français dénonçait rudement le rôle joué depuis 1992 en Birmanie par la multinationale – française, mais où le milliardaire belge Albert Frère joue un rôle de premier plan³. Le texte rappelait particulièrement les conditions de la construction du gazoduc de Yadana dans une région en lutte contre les militaires au pouvoir. Ce projet, notaient ces élus, a entraîné une militarisation accrue de la zone : « le lien entre la présence militaire, les exactions contre les populations et les travaux forcés est avéré. Total ne pouvait l'ignorer. » Des ONG évoquaient également les conséquences catastrophiques du gazoduc sur l'environnement forestier. Sur un plan politique, les députés s'inquiétaient d'une entente entre le gouvernement français et le pétrolier, concrétisée par une sorte de garantie financière du « risque politique pris par Total en Birmanie » ; Une décision « inopportune au regard des normes éthiques élémentaires que viole systématiquement la junte ». Certains rappelaient alors que la France s'était opposée à des sanctions économiques européennes contre la junte en 1998.

Kouchner à la rescousse

En août 2002, Total faisait fait l'objet en France d'une plainte pour travail forcé déposée devant le tribunal de Nanterre par six Birmans. Affirmant avoir été recrutés pour effectuer du travail forcé au profit du géant pétrolier au milieu des années 1990, ils se sont réfugiés dans un pays d'Asie du Sud-Est. A ce moment, Total appelait à l'aide la société de consultance BK Conseil et son boss Bernard Kouchner, l'ex-ministre de la Santé d'un gouvernement socialiste, le fondateur de Médecins sans frontières, aujourd'hui ministre de Sarkozy, Bernard Kouchner s'était rendu sur place - quelques jours à peine mais pour un joli salaire- et avait remis un rapport reprenant pour l'essentiel l'argumentaire du pétrolier : Le travail forcé sur ce chantier achevé en 1998 ? « Le chantier a employé 2 500 personnes. Toutes bénéficièrent d'un contrat écrit, de salaires réguliers, d'une protection sociale et de normes reconnues ». Pour le reste, il y aurait eu confusion avec le chantier voisin d'une voie ferrée où « il est probable que des travaux forcés aient malmené les populations. » Une pratique qui « pour détestable qu'elle soit est une coutume ancienne, qui fut même légalisée par les Anglais en 1907. »

³ Résultante de deux rapprochements successifs – de Total avec la société pétrolière belge PetroFina, qui a donné naissance à Totalfina, puis de Totalfina avec Elf Aquitaine, qui a engendré TotalFinaElf – le Groupe, rebaptisé Total en mai 2003, se veut « la synthèse en action des cultures et des savoir-faire de ces trois entreprises. »

Kouchner se prononçait pour la poursuite du business avec la dictature : « *L'époque n'est plus à l'embargo et au boycott.* » Outre qu'il ne prône pas la même ouverture vis-à-vis d'autres Etats, cette position apparaissait en contradiction avec ses anciennes convictions. En 1994 encore, dans la préface du livre « *Dossier noir Birmanie* » il qualifiait la junte de « *narcodictature* » et proposait d'« *imposer à la junte birmane des sanctions économiques.* » Quelques années plus tard, *Le Nouvel Observateur* pouvait titrer : « *Payé par Total, Kouchner blanchit Total en Birmanie.* » Et *L'Humanité* : « *Ils ont osé le faire. Kouchner : mensonge sans frontière...* »

Des témoignages accablants

C'est que les faits étaient avérés. Une étude confidentielle, commandée dès 1992 par Unocal, le partenaire américain de Total, à *Control Risks Information Services*, mettait en garde le pétrolier français : « *Dans toute la Birmanie, le gouvernement utilise habituellement des travailleurs forcés pour construire les routes (...). Dans de telles circonstances Unocal et ses partenaires n'auront qu'une marge de manœuvre très réduite.* »

Le *French doctor*, lui, s'expliquait en ces termes : « *Comme tous les militants et les professionnels des droits de l'homme, je reste profondément convaincu de la nature dictatoriale et odieuse du régime militaire birman (...). L'armée birmane a utilisé le travail forcé, comme à son habitude dans la zone du pipeline, là même où travaille Total. La compagnie l'a constaté au début du chantier, elle est intervenue pour faire cesser ces pratiques et elle a indemnisé elle-même directement les Birmans qui en avaient subi les effets.* » Le quotidien *Libération* avait pourtant publié des témoignages versés à la procédure, produits par des soldats birmans, non identifiés afin de les protéger. Ils réfutaient le rapport de Bernard Kouchner blanchissant les activités de Total en Birmanie.

Pour l'heure, la multinationale s'en est tirée sans dommage face à la Justice. Le 28 mars dernier, en Belgique, elle a cru échapper définitivement à un procès pour complicité de crimes contre l'humanité. La Cour de cassation avait dessaisi la justice de la plainte déposée en 2002 par quatre Birmans, au motif que les plaignants doivent être de nationalité belge. « *Cet arrêt, avait rappelé alors la Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde, marque ainsi la fin d'un long feuilleton qui a commencé en 1996 aux Etats-Unis. En 1997, les tribunaux américains ont été les premiers à abandonner les poursuites, sous la pression diplomatique de l'Etat français qui considérait que cette action en justice contrevenait aux intérêts de la politique étrangère du pays. En 2002, une autre plainte était déposée en France mais une transaction financière mit fin à la procédure judiciaire. La Belgique représentait alors le dernier espoir pour les victimes birmanes en raison de la loi de compétence universelle du 26 juin 1993 qui autorisait les juridictions belges à poursuivre les auteurs de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide quel que soit le lieu de commission, la nationalité de l'auteur et de la victime.* »

Le dossier était-il ainsi clos, au mépris des obligations internationales de la Belgique ? Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer le caractère politique de la décision. « *Nous n'aurions pas dû faire confiance à l'Etat de droit pour une plainte aussi gênante. En 2003, le législateur décidait d'abord d'interférer dans des affaires en cours en modifiant la loi sous la pression du gouvernement Bush et de la FEB, relayant les intérêts de Total. Les juges de la Cour de cassation ont cette semaine définitivement trahi la confiance que les réfugiés avaient placée dans les institutions de notre pays. Leur plainte était pourtant sérieuse et solide : des dizaines de pièces de preuve, des témoignages directs, des documents établissant le soutien que Total apporte au régime militaire birman*», avait réagi le comité Actions Birmanie. Mais le mois dernier, le parquet fédéral a décidé de rouvrir le dossier. Des arguties juridiques le refermeront-ils définitivement ? Comme l'ont fait savoir les dirigeants de la société

Daewoo, présente en Birmanie, : « *La politique, c'est la politique ; l'économie, c'est l'économie* ». Et la morale, comme la démocratie, une vue de l'esprit...